« LES SCIENCES PEUVENT AVOIR QUELQUES OBLIGATIONS À LA POÉSIE » : DELILLE ET L'INSTITUTION SAVANTE

HUGUES MARCHAL

Jacques Delille (1738-1813) fut très tôt et durablement choyé par les institutions savantes. Élu en 1772 à l'Académie française, le traducteur des *Géorgiques* de Virgile dut patienter deux ans, sur l'intervention du roi qui le jugeait trop jeune, avant de succéder à La Condamine. Il rejoignit dès 1778 le Collège de France, pour y occuper la chaire de poésie latine et, malgré l'exil volontaire qui l'éloigna de 1795 à 1802, il retrouva ces deux postes à son retour. Il noua avec plusieurs scientifiques des relations liées à son intérêt pour les sciences, auxquelles il consacra deux longs poèmes. *L'Homme des champs*, dont un des chants célèbre les plaisirs de l'histoire naturelle et expose la géologie de Buffon, paraît en 1800 avec des notes techniques anonymes, dues au naturaliste strasbourgeois Jean Hermann. En 1808, *Les Trois Règnes de la nature* sont intégralement dédiés à des tableaux de chimie, de physique, de mécanique, de botanique ou de zoologie. Ce texte se présente comme une commande du chimiste Jean Darcet (1724-1801), également professeur au Collège de France, membre de l'Institut et sénateur. Delille, qui clôt son discours préliminaire sur un hommage à ce « savant vertueux, dont il ne reste plus qu'un nom cher aux sciences qu'il a enrichies, et à l'amitié qui le pleure », explique que Darcet, qui l'avait entendu lire la section scientifique de *L'Homme des champs*, l'« invita à faire un grand tableau de cette esquisse, en chantant les quatre éléments et les trois règnes de la nature »,[1] ce qui correspond au plan du nouvel ouvrage. Les notes en prose qui complètent là encore les

[1] J. DELILLE, *Les Trois Règnes de la nature*, I, Paris, Nicolle, Giguet et Michaud, 1808, p. 37-38. Nous modernisons l'orthographe de tous les textes.

vers sont signées. Elles sont rédigées par deux autres académiciens et professeurs du Collège de France, Georges Cuvier, nommé en page de titre, et l'administrateur de l'établissement, le chimiste Louis Lefèvre-Gineau, ainsi que par le physicien Antoine Libes, qui avait enseigné à l'université de Toulouse avant la Révolution.

Ces traits font du livre un document exceptionnel dans l'histoire littéraire. Il est peu d'exemples d'une collaboration aussi poussée entre un poète et des savants d'un tel renom.[2] Leur concours tend à désigner l'œuvre comme le produit d'un corps érudit, le Collège de France et dans une moindre mesure, l'Institut. Et cette création intervient à un moment où la République des lettres a déjà entamé le processus de scission qui allait conduire à la différenciation, voire au divorce, de la littérature et des sciences,[3] menaçant l'aptitude de ces institutions à se présenter comme le reflet d'une organisation actuelle de la culture. L'œuvre n'est toutefois qu'un cas particulier et peut-être anomique parmi les nombreux échanges qui interviennent à la même époque entre savants et poètes : la poésie scientifique dont elle relève et dont Delille est présenté comme le chef de file prend des formes diverses, que ce vaste traité ne saurait seul représenter.[4] En outre, les relations entre Delille et les savants demeurent mal documentées : à l'Institut, les seules archives du fonds Cuvier relatives aux *Trois R*ègnes sont postérieures à 1820 et concernent un projet de réédition. Enfin, si Delille obtint de son vivant un succès tel que *L'Homme des champs*, par exemple, se vendit à plusieurs milliers d'exemplaires, cet engouement n'eut d'égal que la désaffection des générations ultérieures. Le poète fut la cible de critiques romantiques qui gênent la reconstruction de sa réception initiale. Sainte-Beuve, notamment, a laissé de Delille le portrait d'un auteur de salons, au public restreint à la haute société, sinon à des coteries.[5] Mais ce tableau gomme la leçon des docu-

---

[2] Le cas de Pierre Daru, à qui l'astronome Pierre-Simon de Laplace demanda dans les années 1820 de célébrer sa discipline en un « appel de la science à la poésie », n'est pas comparable car Daru n'avait pas le renom de Delille et l'œuvre n'eut qu'une diffusion limitée (cf. H. MARCHAL, « Changement d'orbite : L'Astronomie de Daru et la collaboration de la poésie et des sciences », *Orages*, n. 13, 2014, p. 56-71).

[3] Cf. N. et J. DHOMBRES, *Naissance d'un nouveau pouvoir : sciences et savants en France. 1793-1824*, Paris, Payot, 1989.

[4] Cf. l'anthologie H. MARCHAL (dir.), *Muses et ptérodactyles. La poésie de la science de Chénier à Rimbaud*, Paris, Seuil, 2013.

[5] C.-A. SAINTE-BEUVE, « Poètes et romanciers de France : Jacques Delille », *Revue des deux mondes*, 1er août 1837, p. 273-302.

ments qui évoquent ses lectures publiques, dont les institutions savantes eurent le monopole et dont l'examen est un préalable indispensable à notre enquête.

Delille y était, Delille y lira

Quand Pierre Daru publie en 1801 une épître au poète exilé, il est évident que l'intendant général de la Grande Armée assume une fonction de messager officiel. Son discours apostrophe un *mage*, au sens hugolien du terme : « Toi qui vis tout un peuple, ivre de son Orphée, / Suivre en foule ta voix ». Il lui enjoint de revenir à Paris, « où souvent mille mains t'applaudirent, / Lorsque tes auditeurs pressés, muets, ravis, / Écoutaient ces beaux vers, plus beaux quand tu les dis ».[6] Daru poursuit en décrivant l'effervescence d'une capitale où savants, peintres et musiciens rivalisent d'excellence, mais où la poésie ne peut figurer pleinement, puisque « Le dieu des vers sourit » à l[a] « noble imprudence, / Qui de Delille absent veut consoler la France ».[7] La flatterie semble appuyée, toutefois les témoignages disponibles sur les interventions de Delille hors des salons, avant son départ comme après son retour, sont unanimes pour évoquer la *foule* qui s'y *presse* ainsi que l'effet intense de ses lectures.[8]

En 1781, le *Mercure de France* relate la réception de Louis-Élisabeth de La Vergne de Tressan à l'Académie et souligne que la réponse de Delille y « a reçu des applaudissement continuels », en précisant aussitôt : « C'est beaucoup dire, sans doute, mais cela est vrai ; M. l'abbé Delille a été aussi applaudi dans sa prose, qu'il a coutume de l'être dans ses vers ». Dès cette date, le succès des lectures du poète est donc considéré comme notoire. C'est ici l'accueil obtenu par un discours non versifié qui étonne et force à certifier l'authenticité du fait. Mais l'engouement soulevé ordinairement par les vers demeure extraordinaire, puisque le rédacteur, Garat, signale que Delille a « terminé la séance par la lecture d'un chant entier de son poème *sur les Jardins* » et explique :

---

[6] P. Daru, *Épître à Jacques Delille*, Paris, Pougens, an IX-1801, p. 5-6.

[7] *Ibid.*, p. 16.

[8] Pour une étude centrée sur les apparitions de Delille dans les cercles privés, cf. I. Chariatte, « Corps et esprit en performance : Jacques Delille et les salons de l'Ancien Régime », dans T. Hiergeist (dir.), *Corpus. Beiträge zum 29. Forum Junge Romanistik*, Frankfurt, Peter Lang, 2014, p. 42-53.

Ceux qui n'ont pas assisté à cette lecture […] ont perdu la plus belle occasion de prendre quelque idée de ces beaux siècles des talents, où des peuples idolâtres de tous les arts de l'imagination, proclamaient vainqueurs sur des théâtres, les poètes qui venaient de leur faire entendre de beaux vers. Dès le début, on a applaudi avec transport, et l'enthousiasme, l'ivresse de l'admiration n'ont fait qu'augmenter jusqu'à la fin de la lecture. M. l'abbé Delille venait de dire dans une de ses réponses, que ce n'est que dans les succès du théâtre que *le poète entend toute sa renommée* : il semble que le public ait voulu lui faire voir qu'il pouvait entendre aussi toute sa renommée à l'Académie.[9]

Ce texte gagne à être rapproché des *Entretiens sur le fils naturel*, parus en 1757. En mobilisant le vocabulaire de l'ivresse et de l'enthousiasme, et en renvoyant aux théâtres antiques dont Dorval souhaitait renouveler les « phénomènes […] si possibles et si peu crus », pour rompre avec les « petites émotions » et les « froids applaudissements […] dont le poète se contente » usuellement, Garat désigne la lecture de Delille comme une réalisation conforme aux réflexions de Diderot sur les « spectacles publics ».[10] Il faut donc ranger sa prestation dans cette catégorie, bien que cette performance ne relève pas de la dramaturgie. À plus de trente ans de distance, en 1802, quand un rapport de police note que « c'était le citoyen Delille que le public impatient brûlait d'entendre » lors de la séance de rentrée du Collège de France, la longue absence du poète n'explique pas seule cet engouement, puisque l'automne suivant encore, « 5 à 600 personnes » ne purent « pas même pénétrer dans la cour », tandis que dans la salle, « l'ivresse des spectateurs électrisa les militaires de garde : cet homme est un dieu s'écria un soldat – c'est un diable dit l'autre ».[11]

Il est difficile de reconstituer l'*actio* à l'origine de ces réactions. Devenu aveugle avec l'âge, Delille ne lit pas mais déclame de mémoire, ce qui incita encore à le comparer à un rhapsode antique.[12] Son débit est rapide, au point de rendre parfois la compréhension

---

[9] D.-J. Garat, « Séance de l'Académie française », *Mercure de France*, 3 février 1781, p. 47-48.

[10] D. Diderot, *Paradoxe sur le comédien, précédé des Entretiens sur le fils naturel*, éd. R. Laubreaux, Paris, Flammarion, « GF », 1981, p. 61 et 66.

[11] Témoignages divers sur les séances du 15 novembre 1802 et du 22 novembre 1803, conservés au Collège de France, sous les cotes CDF 15/88, pièces C-XII J. Delille 12C et D.

[12] Cf. *Sur l'abbé Delille, et sur son nouveau poème des Géorgiques françaises, qui sera publié bientôt*, « Décade philosophique », 1797, XV, p. 275.

malaisée, et il est probable qu'il souligne par des mouvements du doigt certains mots.[13] Quoique son surnom de « dupeur d'oreilles » soit ambigu,[14] il semble avoir massivement été employé pour saluer les effets d'harmonie imitative obtenus par le poète et surtout, comme dans l'épître de Daru, le surcroît de beauté ajouté à ses vers par des performances orales perçues comme irréductiblement singulières. Or cette singularité, August von Kotzebue l'affirme dans ses *Souvenirs de Paris en 1804*, quand il recense les ressources employées pour maintenir l'intérêt des salons. Outre les jeux d'argent, les salonnières disposent de « trois moyens excellents, mais qui ne sont pas, à beaucoup près, à la portée de tout le monde ».[15] Si la musique vient au troisième rang de cette liste, le second étant dévolu à la venue « d'un des artistes dramatiques les plus distingués, tels que Talma et Lafond »,[16] un nom unique domine le classement : « le premier [moyen] est l'abbé Delille, ce célèbre poète, qui a la complaisance de réciter ses vers ».[17] Kotzebue présente ainsi l'écrivain comme une catégorie de plaisirs en soi, dont la faible extension fait la rareté, puisque qu'elle « ne se trouve que chez les personnes que Delille honore de sa bienveillance ».[18] Sans équivalent, ce dernier possède une aura qui transforme en événements les lectures ouvertes au public : en mettant Delille au programme de leurs réunions, les responsables des institutions savantes établissent une continuité ponctuelle entre les salons et leurs établissements. Kotzebue ne s'y trompe pas. Il dresse un catalogue des sociétés parisiennes dispensant des conférences et en indique certains tarifs : ainsi « les messieurs » s'abonnent-ils à l'Athénée des étrangers « à raison de soixante-douze livres, et les femmes à raison de quarante-deux » – ce qui conduit Kotzebue à noter « qu'aucun endroit dans le monde […] n'offre autant de moyens de nourrir son esprit, pour des prix aussi modérés ». Les visiteurs de la capitale doivent toutefois y prendre garde :

---

[13] Cf. le portrait de Dorilas dans P. DARU, *La Cléopédie, ou la théorie des réputations en littérature*, Paris, Pougens, an VIII, p. 36-37.

[14] Le poète Boisrobert se l'était déjà appliqué pour signaler qu'il jugeait que ses compositions, séduisantes à l'oral, ne résistaient pas à l'impression ; aussi le tour a-t-il pu être utilisé ou interprété en mauvaise part par certains commentateurs de Delille.

[15] A. VON KOTZEBUE, *Souvenirs de Paris en 1804* [1804], trad. de G. de Pixérécourt, Paris, Barta, an XIII-1805, II, p. 62.

[16] *Ibid*., p. 65.

[17] *Ibid*., p. 62.

[18] *Ibid*., p. 64.

L'Académie de Législation et surtout le Collège de France méritent pareillement une mention honorable. Mais quand le dernier annonce une lecture par Delille, je conseille à tout le monde de se munir quinze jours d'avance d'un billet d'entrée, car trois jours avant il est impossible de s'en procurer.[19]

Cette nouvelle remarque sur l'attrait particulier que la venue du poète donne aux séances est confirmée par des documents relatifs à d'autres sociétés. Quand il annonce à la fin de 1802 que « l'Athénée de Paris (ci-devant le Lycée) » reprend « ses travaux annuels », le *Journal politique de Mannheim* a soin de marteler le nom de Delille et d'indiquer à des lecteurs pourtant éloignés de Paris la date de son apparition suivante :

> La séance générale d'ouverture y a été brillante ; Delille y était. Il y a récité ses beaux vers. Cette faveur ne sera pas la dernière ; Delille doit reparaître encore à l'Athénée : il y reviendra […] embellir des travaux auxquels les lettres et les sciences ont toujours pris une part égale. Une nouvelle lecture de Delille doit avoir lieu jeudi prochain.[20]

Si produire Delille face au public relève d'une logique économique dans le cas des sociétés payantes, son concours ne semble pas moins crucial pour l'Institut et le Collège de France. Le 27 novembre 1803, le *Courrier des spectacles* débute son compte rendu de la rentrée de cet établissement en relatant sur trois colonnes les interventions successives de l'anatomiste Antoine Portal, de l'astronome Joseph-Jérôme Lefrançois de Lalande, de l'historien Pierre-Charles Levesque et de l'helléniste Jean-Baptiste Gail. L'article est complété trois jours plus tard par un texte de quatre colonnes presque exclusivement consacrées à Delille, qui se trouve ainsi derechef singularisé. Les premiers mots du journaliste évoquent la foule, si pressante que le poète peina à gagner son siège : « *Place à M. Delille ! place à M. Delille !* ces clameurs du héraut étaient en effet motivées, car le désir d'entendre M. Delille avait déjà fait usurper sa place ; et il ne fallait rien moins que ces bruyantes réclamations pour la lui faire recouvrer ».[21] On apprend encore qu'après avoir lu

---

[19] *Ibid*., p. 117. Les montants indiqués représentent environ 150 et 87 euros. L'Académie de législation était chargée de questions de droit et de jurisprudence.

[20] *Journal politique de Mannheim*, 7 décembre 1802, n. 339, p. 2.

[21] J. G. Y., « Collège de France. Suite de la séance du 1er frimaire », *Courrier des spectacles. Journal des théâtres et de littérature*, 30 novembre 1803, p. 2.

des extraits de ses dernières compositions, l'orateur tenta de quitter la tribune « au milieu des applaudissements », avant de céder aux instances de la salle pour se livrer à une sorte de *bis* et réciter quelques fragments plus anciens.[22] Quant à Aubert, qui avait déclamé ses vers avant Delille, il est expédié dans un bref paragraphe final.[23] Résumant dans une lettre à Cuvier la réunion de l'année précédente, le physicien Jean-Baptiste Biot note avec moins de détour que les savants et le poète Cournand avaient rencontré un maigre succès, tandis que « tout le monde […] attendait les vers de Delille », et il conclut : « voilà mon ami la ridicule séance que l'on a trouvée très brillante ». Mais il ajoute aussitôt : « J'espère ainsi que Lefèvre[-Gineau] qu'elle deviendra pour nous un titre, qui servira à repousser lors d'une occasion semblable, les imbéciles et les maladroits qui Dieu merci ne nous manque [*sic*] pas ».[24] La précision n'est pas bien claire, mais elle est capitale. Soit les deux hommes se félicitent d'avoir limité les ardeurs oratoires de leurs collègues et espèrent que le triomphe fait à Delille convaincra les « maladroits » de ne plus insister pour figurer au programme ; soit, et les deux interprétations ne s'excluent pas, ils reconnaissent à de telles manifestations et à la publicité qui en découle un intérêt stratégique, pour « repousser » des menaces externes.

Le concours d'un grand nombre d'hommes

Certes, à cette date, la situation du Collège de France ne semble pas fragile. En 1793, il échappe à la suppression des anciens collèges et académies et obtient pour ses professeurs des traitements identiques à ceux du Muséum et des écoles spéciales. Reste que, jusqu'à la fin de l'Empire, son organisation et son extension disciplinaire font l'objet de projets et aménagements qui forcent ses administrateurs à des négociations serrées, au cours desquelles les sessions publiques reçoivent une fonction démonstrative.

Dès 1794, Lalande, qui précéda Lefèvre-Gineau à la tête du Col-

---

[22] *Ibid.*, p. 4.

[23] Jean-Louis Aubert (1731-1814) avait occupé la chaire de littérature française jusqu'en 1784, avant d'être nommé censeur royal.

[24] Institut national de France, fonds Cuvier, Ms. 3225.2. Les vers d'Antoine de Cournand (1742-1814), qui succéda à Aubert au Collège, étaient proverbialement médiocres.

lège, invite une délégation de la Convention à la séance de rentrée de « l'établissement le plus célèbre et le plus important de l'univers pour l'instruction publique ».[25] Son courrier assure que l'appui du pouvoir renforcera le prestige de la manifestation, mais il laisse deviner que cette dernière valorisera en retour le pouvoir. L'astronome « suppli[e] » ses interlocuteurs d'envoyer un commissaire à cette réunion, en expliquant : « Elle renferme des savants qui vous attesteront que ces rentrées sont intéressantes. Delille y lira de beaux vers, et l'attache de la Convention, en donnant du relief à nos exercices, les rendra plus utiles à la République ».[26] Dans ce texte, qui rappelle que l'institution désigne à la fois un acte de fondation et la structure qui en résulte,[27] la séance de rentrée se définit comme un moment où le Collège *attestera* sa légitimité face à l'État qui l'a ré-institué en le maintenant, et légitimera du même coup l'action du gouvernement. Mais si le nom du poète se trouve là encore isolé et placé au cœur d'un argumentaire où les qualités d'intérêt et de relief sont désignées comme l'objet de l'échange symbolique, c'est que l'aptitude à attirer le public (métonymie, sinon du peuple souverain, du moins de l'opinion) est l'enjeu du dispositif. Présenter au délégué, non seulement les travaux de l'institution, mais le peuple qui s'y presse, revient à faire de la *représentation* savante, au sens de mise en scène, une *représentation*, au sens de demande, portée par la salle entière, savants, notables et peuple confondus, auprès de ses représentants politiques. Autrement dit, la séance publique est un dispositif complexe où trois instances se donnent simultanément spectacle. La société savante qui forme l'établissement doit s'y produire devant une foule assez fournie pour qu'en produisant cette audience devant le pouvoir venue exhiber sa caution, elle fasse de chaque rentrée une audience réussie auprès de ce même pouvoir. Une dernière lettre de 1807, dans laquelle l'abbé Morellet relate ses propres efforts pour convaincre Delille de figurer dans une des « assemblées publiques extraordinaires »[28] de l'Institut, où il craignait

---

[25] Cité in A. Lefranc, *Histoire du Collège de France depuis ses origines jusqu'à la fin du Premier Empire*, Paris, Hachette, 1893, p. 291.

[26] *Ibid.*

[27] Cf. des formules de P. Bourdieu comme « l'espace institutionnel […] *produit* en quelque sorte les propriétés de ceux qui l'occupent » ou « les rites d'institution *font* celui qu'ils instituent » (P. Bourdieu, *Leçon sur la leçon*, Paris, Minuit, 1982, p. 45 et 49).

[28] « Lettres de l'abbé Morellet à M. le comte R*, Ministre des finances à Naples », lettre n. VIII, 24 août 1807, dans *Mémoires inédits de l'abbé Morellet*

un public clairsemé, le confirme : les sociétés savantes que leurs réunions officielles placent en concurrence, et en particulier ces institutions d'Ancien Régime financées par l'État que sont le Collège et les Académies, trouvent dans la venue du poète un expédient de premier ordre pour tenir leur rang et défendre leur position.

Ce constat ramène à la question des salons, puisque Lalande, Lefèvre-Gineau et Morellet, lequel fut proche comme Delille de Mme Geoffrin, se sont ainsi trouvés dans la situation de leurs hôtesses et durent sans doute rivaliser avec elles pour décrocher le soutien du grand homme. Cette proximité reflète une situation socio-politique incertaine où les séances publiques des sociétés savantes conjuguent une logique de légitimation populaire et la logique mondaine du « brillant ».[29] La forme similaire que prend la réussite, à savoir l'exclusion d'une partie du public, ne doit cependant pas masquer que le salon et l'institution donnent à interpréter différemment ce phénomène. Le premier assoit sa valeur sur son élitisme : il a pour horizon le maintien de son exclusivité. Dans la stratégie institutionnelle, l'impossibilité d'accueillir tout le public est une réussite seulement au sens où elle permet de demander des moyens pour remplir une mission inclusive. En outre, si ces deux sphères ont investi Delille d'un remarquable pouvoir instituant, la relation d'investiture est toujours réversible. Aussi faut-il nuancer le rôle que son association avec les salons a pu jouer dans l'attrait suscité par les prestations publiques de Delille, en se souvenant que pour Diderot, « le concours d'un grand nombre d'hommes devait ajouter à l'émotion des spectateurs »[30] comme de l'auteur. La remarque, qui est à la fois de bon sens et le reflet d'une préoccupation esthétique majeure des Lumières jusqu'à l'après Révolution, incite à tenir les séances institutionnelles comme une de ces « circonstances purement locales »[31] qui altèrent l'expérience artistique. Elles n'ont pas rendu accessible à un plus grand nombre un spectacle identique à celui que savourait le beau monde ; elles ont offert à Delille un cadre donnant à ses lectures une intensité paroxystique. Aussi ont-elles fabriqué un Delille à la fois distinct du Delille imprimé et du Delille mondain,

---

[…] sur le dix-huitième siècle et sur la Révolution, II, Paris, Ladvocat, 1822 (2e éd.), p. 217-218.

[29] Sur cette tension, qui perdurera fort avant dans le siècle, cf. R. Fox, *The Savant and the State. Science and Cultural Politics in Nineteenth Century France*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2012.

[30] D. Diderot, *op. cit.*, p. 67.

[31] *Ibid.*

mais indissociable de ces deux autres figures, l'impact des lectures publiques renforçant l'attrait des autres modes d'accès à son œuvre.

N'en déplaise à Sainte-Beuve, l'un des premiers monstres sacrés des scènes du XIX^e^ siècle fut ce petit abbé poudré à qui des institutions réputées austères, mêlant écrivains et scientifiques, fournirent une estrade pour surclasser Talma, et qui de surcroît rimait météorologie ou minéralogie. Or c'est ce contenu des textes qu'il convient à présent d'aborder, pour comprendre pourquoi les savants sollicitèrent Delille.

Des légitimités croisées

Il y a deux moyens de considérer *Les Trois Règnes de la nature* comme une réponse collective du Collège de France à une configuration historique particulière.

Cette situation peut être circonscrite à une période relativement bornée et à des enjeux propres à l'établissement. La suppression des cours d'histoire naturelle, qui redoublaient les enseignements du Muséum, fut plusieurs fois envisagée après 1789 et de nouveau soulevée à la mort de Daubenton, en 1800. Cette incertitude poussa le Collège à adresser au gouvernement un mémoire, qui déboucha la même année sur la nomination de Cuvier, et qui expliquait que le Muséum traitait « chaque branche de la science isolément et dans ses plus petits détails », quand le Collège avait pour mission d'offrir « un cours général qui embrasse *les trois règnes de la nature* ».[32] La formule, certes banale, coïncide avec le titre de l'ouvrage de Delille, qui relève lui-même d'un genre poétique dont Chênedollé allait bientôt expliquer que la science y était réduite aux « plus grandes généralités possibles ».[33] Or Delille travaillait déjà depuis trois ans au moins à ce texte, car la presse en fit mention dès 1797.[34] Ce constat n'invalide pas le lien établi par Delille entre la genèse de sa composition et l'impact sur Darcet de *L'Homme des champs*, qui ne parut pourtant qu'en 1800. La discordance des dates est un nouveau signe de l'importance des lectures privées ou publiques de Delille,

---

[32] Cité dans A. LEFRANC, *op. cit*., p. 300, nous soulignons.

[33] C. DE CHÊNEDOLLÉ, *Le Génie de l'homme*, Paris, Librairie Stéréotype, 1807, p. ii.

[34] Cf. *Magasin encyclopédique*, V, 2^e^ année, p. 141 et *Décade philosophique*, 12^e^ année, p. 41.

qui ont assuré à ses œuvres une diffusion orale partielle, bien en amont de leur impression. Les témoignages précoces des journaux incitent simplement à placer avant l'exil, soit avant 1795, la déclamation qui suscita la demande du chimiste. Or si l'on admet que Darcet put juger que la mise en vers de l'histoire naturelle constituerait un manifeste affirmant l'intérêt de tout le Collège pour cette matière, le même raisonnement permet de comprendre pourquoi ce dispositif s'avérait efficace dès la genèse des *Trois règnes* : les performances du poète dotaient ses vers d'une actualité antérieure à leur achèvement. Durant son exil, la célébrité de l'écrivain conduisit la presse à prendre le relais de ces manifestations en évoquant ses travaux en cours et quand Cuvier et Lefèvre-Gineau annotèrent l'ouvrage pour la publication de 1808, ils achevèrent de rendre sensible la valeur collective de cette production.

Mais il faut une nouvelle fois inverser l'approche, pour comprendre que Delille gagne aussi à cet échange. Quand la Convention restaure l'Institut, elle modifie l'ordre de préséance des anciennes académies en créant des classes qui placent au premier rang les sciences et relèguent au dernier rang lettres et arts. Cette réorganisation est vécue comme un séisme symbolique par nombre d'observateurs, qui font des rapports académiques où les recherches savantes sont longuement abordées, « avant qu'on en vienne à la petite pièce de vers, véritable denier de la veuve », le « parfait emblème du rôle que la littérature joue dans l'Institut », où elle constitue « un petit peuple isolé, sans alliés et sans amis, menacé par dix peuples confédérés, prêts à se partager sa dépouille ».[35] Le désintérêt de Napoléon pour l'enseignement de la poésie est par ailleurs bien établi : il refusa la création au Collège de nouvelles chaires associées à cette activité, alors qu'il approuva le développement de cours d'histoire et de géographie. Dans ce contexte, faire état de la demande de Darcet comme de l'appui de ses collègues scientifiques du Collège et de l'Institut valide la remarque orgueilleuse du discours préliminaire, où Delille explique :

> De tous temps, les poètes philosophes ont eu le droit d'emprunter aux sciences les matériaux qu'ils mettent en œuvre. […] En cela même, les sciences peuvent avoir quelques obligations à la poésie. Le moins populaire de tous les langages a seul le droit de populariser ce qu'il y a au

[35] J.-J. F. Dussault, « Sur le prix de poésie décerné par l'Institut », *Journal de l'Empire*, 24 octobre 1801, repris dans *Le Spectateur français au XIX^e^ siècle*, II, Paris, Librairie de la Société typographique, 1805, p. 505-506.

monde de plus brillant et de plus utile […]. On sait d'ailleurs quelle distance il y a du fond des idées aux formes brillantes et à l'intérêt que leur donne la poésie.[36]

Ce tableau d'un échange redevenu équilibré, où les sciences fournissent une matière au poète qui leur procure en retour l'éclat que lui seul dispense, ne décrit pas une structure propre à la période révolutionnaire et impériale. Jusque dans l'insistance sur le sème du *brillant*, il rattache *Les Trois R*ègnes à la société des Lumières. Il donne ainsi à saisir la poésie scientifique comme l'expression d'une époque de transition plus ample et moins aisée à délimiter que la période qui suit la chute de l'Ancien Régime, une époque où la science commence à acquérir la légitimité symbolique et la force de novation que la modernité lui accordera, tandis que la poésie conserve une bonne part de sa primauté culturelle et de son efficace sociale. Dans ce cadre, les artisans de la science persistent à se tourner vers la poésie comme vers le médium le mieux à même de diffuser leurs travaux et de susciter des vocations nouvelles. D'une part, leur démarche relève d'une logique dont Lucrèce a donné l'expression la plus célèbre en comparant la poésie au miel que le médecin emploie pour faire avaler à ses patients une potion amère. Loin d'avoir à redoubler la teneur des traités ou des manuels d'introduction que les savants composent, la poésie doit exprimer autrement, c'est-à-dire clairement et plaisamment, une science dont le discours est jugé opaque et rebutant par ses propres producteurs. En 1779, l'astronome Bailly souligne ce paradoxe en modifiant la métaphore topique selon laquelle la science découvre la vérité en lui ôtant ses voiles : « ce voile qui la cache, qui rend son accès difficile », explique-t-il, « c'est un langage convenu, c'est l'expression abrégée qui écrit cette vérité dans la tête des inventeurs » ; il faut donc l'en « dépouiller […] pour la montrer sous une expression sensible ».[37] D'autre part, la parole du poète est investie d'un pouvoir de consécration qui la rend capable de faire accéder le savant au statut de grand homme, offert en modèle aux plus jeunes. Cuvier l'affirmera encore en 1831 devant l'Académie des sciences, dans son éloge de Vauquelin. Après avoir salué l'importance de la découverte du chrome, qui permit des progrès considérables dans le ren-

---

[36] *Les Trois Règnes de la nature*, I, *op. cit.*, p. 35.

[37] J.-S. Bailly, *Histoire de l'astronomie moderne depuis la fondation de l'école d'Alexandrie jusqu'à l'époque de M.D.CC.XXX*, I, Paris, De Bure, 1779, p. vi.

du des couleurs sur porcelaine, le naturaliste minore la valeur de ce métal, comme celle de son propre exercice oratoire, en rappelant que Delille avait déjà rendu hommage à Vauquelin dans *Les Trois Règnes*. Il cite ces quelques alexandrins et ajoute : « Ce que Delille n'a pas dit, mais ce dont les amis des lettres ne peuvent guère douter, c'est que ces vers seront pour notre confrère un monument plus durable que toutes les images, de quelque métal qu'elles soient ».[38] Aussi Lalande prit-il lui aussi soin d'inclure au seuil de son *Astronomie des dames*, dès 1795, un éloge de Newton par Delille, « premier poète de notre temps ».[39]

Or ces deux fonctions cosmétique et laudative sont celles qu'avait assignées en 1764 à la poésie le frontispice de l'*Encyclopédie* par Cochin, dans lequel les figures allégoriques de la Raison et de la Philosophie arrachent les voiles d'une Vérité dont l'éclat chasse les ténèbres, tandis que l'Imagination, suivie des diverses formes de poésie, s'élance pour « embellir et couronner »[40] de fleurs la figure dénudée. Dans l'anthropologie des Lumières, la vérité doit être *revoilée* par des grâces, parce que la raison ne peut séduire sans l'amabilité et les lauriers dont le poète la pare. Il faudra que la science juge ne plus avoir besoin de démontrer son utilité pour qu'elle estime secondaire de paver la voie qui mène à elle. Au tournant de la Révolution, ce mouvement est encore loin d'être achevé : indispensable technicien de l'intérêt, le poète qui popularise les sciences est plus qu'un vulgarisateur, ou un instituteur au sens pédagogique du terme. Ses vers frayent un chemin qui attire le public vers le savoir, bien plus qu'ils ne l'enseignent, et ils font des sciences l'objet d'un discours de culture leur permettant de gagner l'espace mondain qui, comme l'a bien montré Antoine Lilti, joue un rôle prescripteur dans la détermination des valeurs.[41]

---

[38] G. Cuvier, *Éloge historique de Vauquelin*, dans *Recueil des éloges historiques lus dans les séances publiques de l'Institut de France*, III, Paris, Firmin-Didot, 1861, p. 171.

[39] J. Lalande, *Astronomie des dames*, Paris, Cuchet, an IV-1795 (2de éd.), p. 36. Ces vers sont extraits de *L'Imagination*, qui ne paraîtra qu'en 1806.

[40] Explication du frontispice [1772], dans D. Diderot, J. Le Rond d'Alembert (éd.), *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, etc.*, R. Morrissey (éd.), University of Chicago, ARTFL Encyclopédie Project, <http://encyclopedie.uchicago.edu/>, consulté en printemps 2013.

[41] Cf. A. Lilti, *Le Monde des salons. Sociabilité et mondanité à Paris au XVIIIe siècle*, Paris, Fayard, 2005. C'est parce que le succès de Delille intervient à la charnière du siècle que cet ancien schéma de légitimation par les élites peut rester valable et dicter au moins partiellement la stratégie des institutions savantes, alors que

Dans la mesure où de son côté Delille, à l'instar de Chénier ou de Marmontel, pense trouver dans les découvertes des thèmes inédits et un merveilleux supérieur à la fable, on comprend que *Les Trois Règnes* puissent avoir été conçus comme la démonstration d'un équilibre vertueux entre science et vers. En répondant à la commande d'un savant, Delille noue certes une relation de sujétion que dénonceront les critiques jugeant, comme Baudelaire, que le poète ne saurait « se réduire aux devoirs de la science ».[42] Mais la supplique de Darcet et l'appareil des notes rendent cette relation réciproque. Hypertexte de sources scientifiques, le texte de Delille est aussi l'hypotexte du commentaire savant qui doit en suivre l'organisation, de sorte qu'au sein du livre, l'autorité du discours ne peut être assignée ni à la poésie ni aux sciences : elle est le produit d'une circulation entre ces deux instances. Du reste, le contraste entre la façon dont le public accueille les interventions des hommes de science et les vers du chantre des *Jardins* lors des réunions publiques montre que ces séances ne sont pas simplement l'instrument d'une rivalité entre sociétés savantes. Elles sont aussi l'espace d'une compétition qui met aux prises les deux éloquences savante et poétique, au profit systématique de la seconde. D'une certaine façon, elles constituent un rituel public où pour assurer sa propre croissance, la science s'humilie devant la poésie qui la célèbre.

Si Delille se met au service de la popularisation des connaissances et se voit utilisé comme un faire-valoir par les institutions pluridisciplinaires dont il est membre, c'est donc au sein d'un système de relations symboliques élaboré. L'œuvre qui en résulte incarne davantage que les établissements où exercent ses différents contributeurs. Elle met en abyme et la superstructure socio-culturelle qui produit ces centres de recherche ou d'enseignement, et l'esprit humain tel que cette culture le conceptualise. Réunissant les deux termes extrêmes des compétences assignées aux gens de lettres par Voltaire, qui jugeait que ces savoirs allaient « des épines des ma-

---

la « célébrité » du poète et le parti que ces mêmes institutions souhaitent en tirer participent déjà d'une culture médiatique et populaire de la renommée dont Lilti a étudié l'émergence, à la même époque, dans ID., *Figures publiques. L'invention de la célébrité 1750-1850*, Paris, Fayard, 2014.

[42] C. BAUDELAIRE, « Victor Hugo », *Revue fantaisiste*, 15 juin 1861, dans ID., *Œuvres complètes*, II, texte établi et présenté par C. Pichois, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1976, p. 139.

thématiques aux fleurs de la poésie »,[43] des textes comme *Les Trois règnes* sont l'analogue de la plante décrite par cette métaphore filée. Leur organisation est aussi équivalente à l'image de Cochin tout entière : elle repose sur une collaboration de l'Imagination et de la Raison, dont le poète et ses interlocuteurs savants sont également les ouvriers. C'est pourquoi cette démarche commune tient doublement d'une œuvre de combat. D'un côté, elle entend poursuivre le mouvement autopoétique des Lumières, fondé sur une diffusion des savoirs via l'union interféconde et sans sujétion de toutes les formes de création. D'un autre côté, elle tente d'enrayer le processus de dissolution de la République des Lettres, lié à la montée en puissance et à la spécialisation des sciences, et à la réaction tant politique qu'esthétique que cette dynamique suscite dès les années 1800, chez des auteurs comme Chateaubriand ou Bonald.

Résumé – La poésie scientifique qui connut une vive vogue de la fin des Lumières au Premier Empire peut être définie comme une tentative de fusion entre lettres et sciences. Mais *Les Trois Règnes de la nature* de Jacques Delille (1808) ont aussi impliqué directement des savants comme Cuvier, qui ont participé à la genèse et à l'annotation des vers. Comment interpréter cette collaboration, au regard des stratégies de distinction de sociétés savantes telles que le Collège de France et l'Institut, où Delille et Cuvier se côtoyaient ? On tente ici d'apporter des éléments de réponse, en prenant pour point de mire les fonctions dévolues aux lectures orales de Delille lors des séances publiques de ces institutions.

Abstract – Scientific poetry that was very popular in France, from the late Enlightenment until the end of the Napoleonic era, may be defined as an attempt to combine literature and science. Even more, Jacques Delille's poem *Les Trois Règnes de la nature* (1808) stands out inasmuch as several scientists, including Cuvier, who interfered in the genesis and the annotation of that work. What part did that collaboration take in the strategies that learned societies such as the Collège de France and the Institut, in which Cuvier and Delille were fellows, used to legitimize and distinguish their position? The paper tries to provide answers by bringing into focus the function of Delille's oral readings during the public sessions staged in these institutions.

---

[43] Article « Gens de lettres » de l'*Encyclopédie*, *op. cit.*

L'auteur – Membre honoraire de l'Institut universitaire de France, Hugues Marchal est professeur de littérature moderne et contemporaine à l'université de Bâle. Ses travaux privilégient la poésie et la poétique, ainsi que les relations entre science et littérature. Il a récemment dirigé l'anthologie *Muses et ptérodactyles. La poésie de la science de Chénier à Rimbaud* (Seuil, 2013) et codirigé avec Muriel Louâpre et Michel Pierssens le collectif en ligne *La Poésie scientifique, de la gloire au déclin* (<www.epistemocritique.org>, 2014). Son article s'inscrit à la croisée des programmes *Biolographes : création littéraire et savoirs biologiques au XIX^e siècle* (ANR/DFG, dir. G. Séginger et Th. Klinckert), *Poetik und Aesthetik des Staunens* (FNS-Sinergia, dir. N. Gess et M. Schnyder) et *Reconstruire Delille* (FNS, dir. H. Marchal et C. Jaquier).